

pas encore visible. Plus récemment, la façon dont la doctrine utilitaire, exposée en trois circonstances solennelles à Paris au printemps de 1901 et dans l'hiver de 1902, a somnolé pour prendre tout à coup un essor quasi universel, est un exemple frappant de la vérité de ce que nous avançons tout à l'heure.

Quelle conclusion pratique en doit-on tirer? Car dans une revue comme la notre, toute préoccupée d'action, des spéculations du genre de celle-ci ne sont autorisées que si une morale utilisable par les lecteurs vient à s'en dégager. La morale, cette fois, est claire et nette. C'est qu'en aucun cas, lorsqu'il s'agit d'innover ou de réformer, on ne doit faire abstraction du temps. Sans lui, rien de durable ne peut être fondé ou restauré. Une pareille thèse est faite pour plaire à Paul Bourget. Mais elle est mille fois plus exacte intellectuellement que sociologiquement. L'illustre romancier n'a pas prouvé — contre l'histoire du reste qu'il fut impossible de « bruler les étapes » sociales tandis que l'expérience établit chaque jour qu'il ne saurait être question de « bruler les étapes » de la compréhension, et surtout de l'In compréhension collective nécessaire à l'essor d'une réforme ou d'une création.



Chronique du mois.

L'ESCRIME ET LES FEMMES.

Il s'est passé à Paris dernièrement un fait raffinement regrettable. Un assaut d'armes a eu lieu devant un public nombreux, assaut dont tous les concurrents sans exception étaient des femmes. Jusqu'alors il s'était bien produit deux ou trois fois, croyons-nous, que des escrimeuses avaient discrètement pris part, à une compétition publique; cela semblait audacieux et se tolérait comme une originalité exceptionnelle. De là à ce qui vient d'avoir lieu, un abîme existait qu'on a franchi d'un bond. L'assaut fut solennel; il eut un président et une présidente et l'assistance mâle et femelle fit grand succès aux jeux successifs. Si c'est une excuse, on doit ajouter que la chose était organisée au bénéfice d'une œuvre charitable.

Laissant ce point de vue de côté, il y aurait lieu de se demander quel est l'avantage que peuvent retirer soit l'escrime, soit les femmes elles-mêmes de l'introduction de ces mœurs nouvelles dans le monde des armes.

Nous croyons d'abord que l'escrime y perdra beaucoup. Elle ne peut guère manquer de deviner maniérée, coquette et galante. Quelques femmes peut-être parviendront à égaler l'autre sexe par la sûreté et l'énergie de leur jeu. Tant pis du reste, pour celles-là. Mais un homme ne serait pas très digne de sa qualité qui, trouvant en face de lui un adversaire féminin, ne sentirait pas son bras handicapé instinctivement et ne craindrait ni de fatigue ni de toucher fort. Or, du moment que de pareilles préoccupations s'introduisent dans le sport des armes, elles en modifient l'esprit et en entravent le perfectionnement. Les armes veulent la bataille et la bataille ne veut point de merci. Deux hommes qui ont le fer à la main cessent d'être intéressants s'ils se ménagent. Il faut donner tout son souffle et prendre à l'ennemi tout le sien. Tout véritable escrimeur nous donnera raison sur ce point. Or de telles conditions n'ont point de chance de s'établir dès qu'un des deux combattants est une femme.

Mais, direz-vous, l'escrime peut-être alors du domaine féminin exclusif. Rien à objecter si deux femmes se rencontrent sur la planché. . . . Il y a ceci à objecter que ce n'est point leur place.

Au risque de choquer les fanatiques de l'escrime, nous dirons que cet exercice n'est pas fameux hygiéniquement. La position, les mouvements, l'attention nerveuse, le vêtement, les engins, l'atmosphère, tout cela compose un ensemble qui serait très peu recommandable si une considération prépondérante n'intervenait. : l'apprentissage du combat. On ne peut pas admettre qu'un garçon ne sache pas manier l'épée. Sa virilité est incomplète tant que le contact de l'arme ne l'a point consacrée. Ce même contact est désagréable et vain quand il s'agit de la femme. Qu'on lui enseigne certaines défenses empruntées au jui-jitsu et qui sont efficaces sans trop d'effort physique, cela constitue une précaution raisonnable. Mais qu'on lui enseigne à se battre comme un homme, non vraiment, nous n'en voyons pas le motif ni physique, ni moral. Il y a passablement d'exercices auxquels les femmes peuvent se livrer sans recourir à celui-là qui leur nuira et auquel elles nuiront sûrement.

Nous reviendrons sur ce sujet ne voulant pas être traités d'anti-féministes systématiques et nous vanterons le jeu de basket-ball transformé et devenu jeu mixte qui est en si grande vogue en Hollande. Il y a là un exemple vraiment parfait de

ce que doivent être les sports mixtes et des avantages qu'on peut retirer. Mais quand il s'agit de l'escrime, il faut dire franchement à quel degré l'immixtion des femmes dans les salles d'armes serait fâcheuse tant pour elles que pour le noble jeu de l'épée.



PARTIE OFFICIELLE.

**Bulletin du Comité International
Olympique.**

S. M. l'empereur de Russie et S. M. le roi de Suède ont daigné fonder deux nouvelles coupes Challenge qui entreront en compétition à partir de la V^{me} Olympiade et viennent s'ajouter à la liste des coupes appartenant en usufruit ou en propriété au Comité International.

